

PAPA NDIAYE, CHEF DE DIVISION DES ETUDES REGIONALES DEPARTEMENT AFRIQUE DU FMI

«Les dernières prévisions sur le Sénégal restent positives»

En prélude à la présentation du rapport sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, prévue aujourd'hui, à Dakar, le chef de Division des études régionales département Afrique du Fmi, Papa Ndiaye, a livré les premières conclusions de l'étude en faisant une cartographie de la situation des économies de l'Afrique subsaharienne. Il s'est également prononcé sur les progrès réalisés par le Sénégal via le Pse et sur les défis que notre pays doit relever pour réussir le Pap 2.

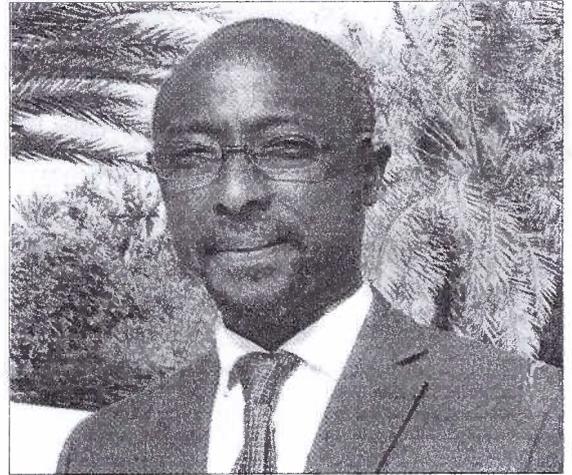
Le rapport du Fmi, publié deux fois par an, en avril et octobre, se présente comme un document de référence du Fonds sur l'Afrique. Il rend compte de l'évolution et des perspectives économiques de la région subsaharienne. En prélude à sa publication, prévue aujourd'hui, le chef de Division des études régionales département Afrique du Fmi, notre compatriote Papa Ndiaye, a partagé les grands axes de ce document avec un

accent particulier sur l'économie sénégalaise à l'aune de la mise en œuvre de la seconde phase du Pse. Il a expliqué que le Sénégal a réalisé d'importants efforts lors de l'exécution de la première phase du Pse. « Quand on regarde les perspectives à l'horizon 2022-2023, elles sont positives pour le Sénégal. Toutefois, cela requiert des actions de la part de l'Etat en poursuivant les efforts pour créer un climat des affaires propice à l'investis-

sement », a indiqué Papa Ndiaye. Il a relevé aussi les progrès réalisés par le Sénégal dans le secteur de l'électricité avec la réduction des heures de délestage. M. Ndiaye s'est également réjoui de la mise en œuvre d'autres initiatives, comme les tribunaux de commerce et les instruments de financement, pour faciliter l'accès aux crédits. A ce titre, il a invité le Sénégal à continuer dans cette dynamique.

D'après le fonctionnaire du Fmi, le Sénégal fait partie de ces pays à forte croissance avec des taux dépassant plus de 6 % ces quatre dernières années. Cependant, il a appelé notre pays à maintenir cette dynamique économique dans le moyen terme. Papa Ndiaye a, par ailleurs, souligné que les dernières prévisions du Fmi sur le Sénégal sont positives. Quant à la deuxième phase du Pse, il a appelé à une mise en œuvre cohérente du Pap 2. Selon lui, c'est un programme très exhaustif qui a le potentiel pour porter le pays sur les rampes de l'émergence. Mais encore, faudrait-il que la mise en œuvre soit faite de manière transparente et de façon inclusive, et que la stabilité macroéconomique soit maintenue.

S'exprimant sur la dette, M. Ndiaye a assuré que le risque d'endettement du Sénégal reste toujours faible, néanmoins il doit continuer à garder le cap



pour maîtriser ce risque. A ce titre, il a préconisé une forte implication du secteur privé dans la réalisation de la croissance.

Abordant la question de la fiscalité, le chef de Division des études régionales département Afrique du Fmi a plaidé pour une augmentation des recettes afin de donner à l'Etat les moyens de financer ses besoins sociaux et économiques. Il n'a pas manqué d'insister sur la gestion des ressources naturelles avec les dernières découvertes pétrolières et gazières aux larges des côtes sénégalaises. « Le gaz et le pé-

trole doivent être gérés de façon transparente en respectant les normes internationales. Le Sénégal doit également apprendre à s'inspirer des bonnes pratiques des pays producteurs qui sont des exemples en matière de gestion des ressources pétrolières. Que l'intérêt des populations soit pris en compte », a recommandé Papa Ndiaye, plaidant pour une amélioration de l'efficacité de l'investissement public de sorte que l'argent du contribuable puisse être utilisé à bon escient.

Abdou DIAW

Bonne reprise de l'activité économique en Afrique subsaharienne

A l'échelle sous-régionale, Papa Ndiaye a noté que la reprise économique continue dans la partie de l'Afrique subsaharienne. Le Fmi table ainsi sur une croissance de 3,5 % en 2019, soit une hausse par rapport à l'année dernière où le taux était de 3 %. Cette croissance, d'après lui, devrait s'améliorer en 2020 à 3,7 % avant de se stabiliser à 4 % dans le moyen terme, c'est-à-dire à l'horizon 2022-2023.

Relevant que ces chiffres masquent une grande différence entre les pays de l'Afrique subsaharienne, le chef de Division des études régionales département Afrique du Fmi a regroupé ces Etats en deux cohortes : les pays pauvres en ressources naturelles dont le Sénégal fait partie pour le moment et ceux naturellement bien dotés comme le Ni-

geria et l'Angola. Ces deux groupes de pays ont des performances très différentes. En effet, l'expert du Fmi a relevé que les pays de la première cohorte ont une croissance très élevée de l'ordre de 6 % ou plus, soutenue par les dépenses publiques.

Par contre, les pays riches en ressources naturelles sont toujours dans une phase de recouvrement et d'ajustement pour faire face aux chocs des termes de l'échange qu'ils ont subis en 2014. « Ces pays représentent à peu près 80 % du Pib de la région et ils abritent une bonne partie de sa population. Il est nécessaire que la croissance reprenne dans ces Etats, pour que le reste de la sous-région puisse en bénéficier », a soutenu Papa Ndiaye.

A. DIAW

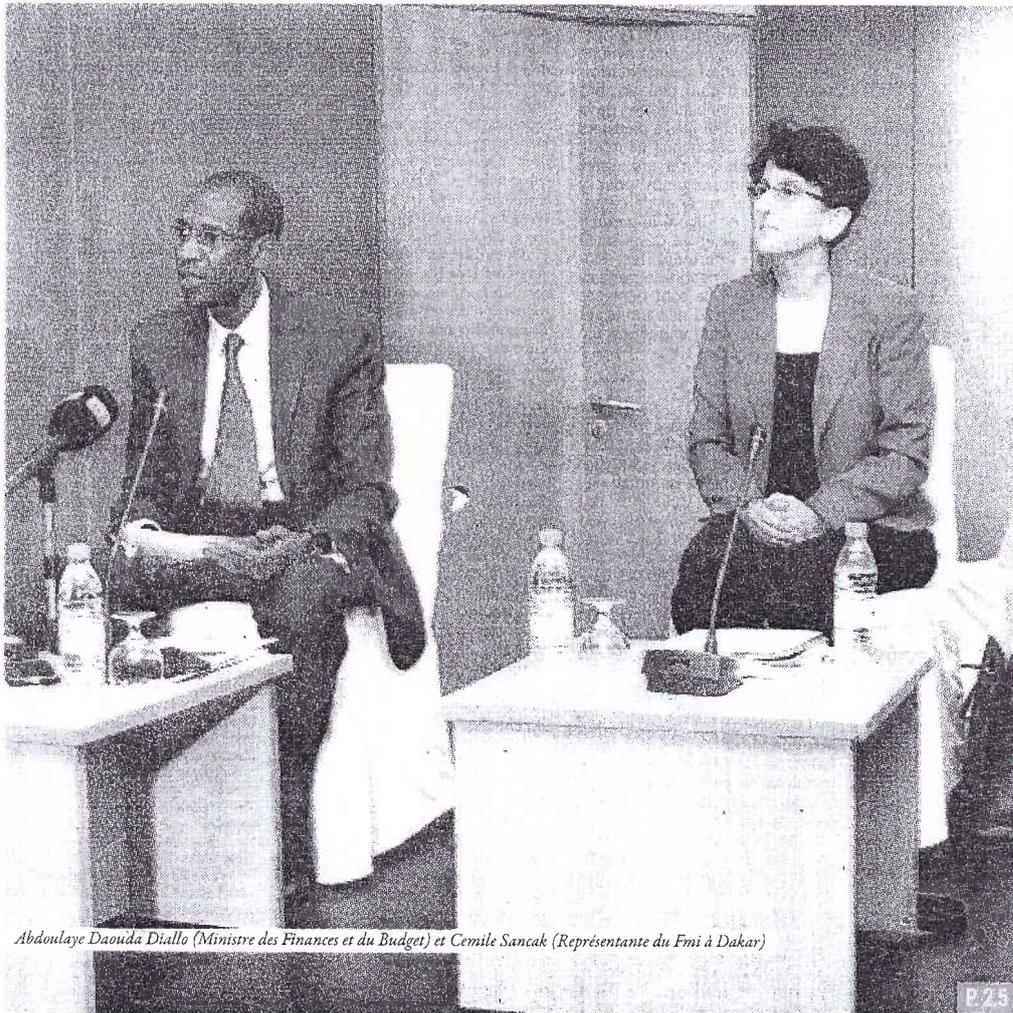
Des risques et des menaces

En Afrique subsaharienne, la reprise économique notée par le Fmi n'est pas à l'abri de perturbations. En effet, le représentant du Fonds a avancé que c'est une croissance réalisée dans un environnement économique devenu de plus en plus complexe. Sur le plan international, un essoufflement de la croissance mondiale est noté, en particulier celle de la Chine et de la zone euro. Il y a aussi la chute du prix des matières premières sur le marché international ; une situation qui n'est pas favorable à la reprise économique. « Comme implications, les marchés financiers pourraient se durcir à un moment où la plupart des pays frontalières comme le Sénégal, le Ghana, le Nigeria ont besoin de lever des fonds sur les marchés financiers. C'est pourquoi cela peut constituer un frein à la croissance », a prévenu Papa Ndiaye. L'autre risque serait lié, selon lui, à la vulnérabilité de certains pays eu égard à leur niveau d'endettement. Sur ce, il a expliqué que lorsqu'on regarde la région, il y a sept pays qui sont en situation de surendettement (sans préciser les noms de ces Etats) et neuf autres qui sont à risque élevé de surendettement. Ce sont des vulnérabilités qu'il faut contenir à court terme, a-t-il dit. Sur le plan interne, a ajouté M. Ndiaye, il y a les menaces ayant trait aux effets du changement climatique, aux conflits qui sévissent dans les pays comme le Burkina Faso, le Mali...

A. DIAW

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Ombre sur la croissance



Abdoulaye Daouda Diallo (Ministre des Finances et du Budget) et Cemile Sancak (Représentante du Fmi à Dakar)

P. 25

Le taux de croissance du Sénégal est en chute et s'établit à 6,2 % en 2018, selon le Fmi. Le directeur de la Planification, Pierre Ndiaye, conteste, parle de désaccord et annonce 6,8%. L'institution de Bretton Woods met la pression sur Macky Sall pour appliquer la vérité des prix.

VÉRITÉ DES PRIX

Le Fmi met la pression sur Macky Sall

Le Fmi ne lâche pas le Sénégal, sur la question de la vérité des prix. Selon nos sources, des rencontres sont en cours entre la partie sénégalaise et des équipes de l'institution de Bretton Woods, à Dakar. Une première réunion a eu lieu. Une autre est prévue aujourd'hui. L'objectif du Fmi est de contraindre le chef de l'Etat à appliquer cette vérité des prix qui serait dramatique pour de nombreux contribuables.

En effet, dit-on, de nombreuses denrées de première nécessité font l'objet de subvention.

Autant dire que si Macky Sall accède à cette demande, les prix vont prendre l'ascenseur. Qui aura le dernier mot dans ce bras de fer ? L'avenir le dira. En tout cas, les



deux parties sont en train de négocier ferme. Lors de ces conciliabules, il est aussi question de financement de certains programmes de l'Etat. Ainsi, le Fmi, sachant que l'Etat du Sénégal a besoin de son accompagnement dans cette quête de ressources

financières, mettrait la pression.

Il faut préciser que le Fmi, dans le cas d'espèce, ne prête pas d'argent, mais apporte sa caution que le pays est stable et son économie fiable. Une caution nécessaire souvent pour la venue des bailleurs étrangers. ■

Enquête - Jeudi 2 mai 2019

La hantise des ajustements structurels

140 milliards de salaires pour les agences, 864 milliards du service de la dette, peu de ressources pour l'investissement, Macky Sall crie son ras-le-bol et informe que si l'Etat continue à suivre les syndicats, il encourt à nouveau les plans d'ajustement structurel.

“ L'Etat a fait beaucoup d'efforts pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Mais il faut savoir comment fonctionne un Etat. Depuis trois à quatre ans, nous avons bloqué les prix du carburant. Cela nous a amené un gros manque à gagner. En même temps, nous subventionnons les prix de l'électricité. C'est ainsi que nous avons mis, l'année dernière, 105 milliards de F Cfa au titre de la subvention de la Senelec, en plus de 140 milliards de pertes de recettes.

Au total, c'est plus de 250 milliards de manque à gagner à compenser. Je pense qu'il faut que ça soit clair dans la tête de tous les Sénégalais. En sus de ce manque à gagner énorme, l'Etat fait face à la masse salariale qui est de 80 milliards chaque mois. Par année, c'est 860 milliards de F Cfa, compte non tenu des agences et assimilées. Rien que pour les agences, c'est 140 milliards. Au total, 1 000 milliards de salaires à payer pour l'Etat. Si on y ajoute le service de la dette qui est de 864 milliards, cela fait 1 864 milliards.

Pour ce qui est des recettes, elles sont de 2 177 milliards. Vous voyez ce qui nous reste comme recettes, si l'on paie nos salaires. C'est seulement 313 milliards. Cet argent, c'est pour le fonctionnement, l'investissement... à peine 26 milliards par mois. Il faut donc être raisonnable. On ne peut pas continuer à demander à l'Etat de diminuer les prix, qu'il fasse ceci, qu'il fasse cela. Mais avec quoi ? Le gouvernement doit expliquer ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas faire. Nous sommes dans un pays faible économiquement et il faut que tout le monde le comprenne. Si on continue dans cette dynamique d'augmenter des salaires, de diminuer des prix, il nous sera difficile d'atteindre nos objectifs en matière de développement, d'emplois des jeunes. Il faut que ça soit clair. Nous n'avons pas les moyens d'augmenter les salaires aujourd'hui. Nous ne le ferons pas. Parce que si nous le faisons, les conséquences seront immédiates et désastreuses. On risque de dépasser le déficit, de perdre la confiance de nos partenaires. Et si on perd ça, nous risquons ce qui s'était produit il y a des années, c'est-à-dire les plans d'ajustement structurels. C'est une question de responsabilité. Tout ministre qui prendra des engagements non validés en Conseil des ministres en endossera seul la responsabilité.” ■

Enquête

TAUX DE CROISSANCE 2018 EN CHUTE

Un désaccord entre le Sénégal et le Fmi sur le chiffre

Le taux de croissance du Sénégal est en chute et s'établit à 6,2 % en 2018, contre 7,2 % en 2017, selon le rapport du Fonds monétaire international (Fmi) sur les perspectives économiques régionales rendu public hier. Mais le directeur de la Planification des politiques économiques, Pierre Ndiaye, conteste ce chiffre et parle d'un désaccord qui va être réglé. La baisse est moindre, selon lui, et le taux est à 6,8 %.



Abdoulaye Daouda Diallo (Ministre des Finances et du Budget) et Cemile Sancak (Représentante du Fmi à Dakar)

MARIAMA DIÉMÉ

Il ressort du rapport sur les perspectives économiques régionales du Fonds monétaire international (Fmi) que le taux de croissance du Sénégal a chuté, l'année dernière. D'après le document, après un taux de 7,2 % en 2017, ce dernier est estimé à "6,2 % en 2018" et projeté à "6,9 % en 2019". Interpellé par "EnQuête" sur la question, le directeur de la Planification des politiques économiques, Pierre Ndiaye, affirme qu'il y a un désaccord par rapport à ce chiffre. "C'est un chiffre sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec le Fmi. Au fait, ils n'ont pas réactualisé leurs chiffres. On leur a notifié cela et ils vont le corriger. Certes, le taux de croissance a connu une baisse en 2018, mais elle est de 6,8 % et non 6,2 %", précise-t-il.

Toutefois, le ministre des Finances et du Budget soutient que le Sénégal figure dans "le peloton de tête" en Afrique, en termes de taux de croissance et de performance économique. "En matière de gestion de finances publiques, des efforts considérables ont été faits, ces dernières années, pour réduire de manière progressive le déficit public, améliorer la gestion de la dette de l'Etat ou renforcer la qualité des investissements", renseigne le ministre. Abdoulaye Daouda Diallo rappelle que le gouvernement sénégalais a aussi consenti d'importants investissements pour développer des corridors routiers et de renforcer les échanges

avec ses voisins.

"Il est important, poursuit-il, de relever que plus de 80 % des ressources mobilisées à travers notre budget d'investissement ont été investies dans 6 secteurs clés. Il s'agit notamment des infrastructures de services, de transport, l'énergie, l'agriculture, l'éducation et la formation, l'hydraulique et l'assainissement, la santé et la protection sociale", affirme-t-il.

Pour sa part, la représentante-résidente du Fmi au Sénégal indique que, dans les pays où la croissance est en chute, il est nécessaire que le secteur privé prenne le relais. C'est-à-dire en mettant en place des mesures pour faciliter l'accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises (Pme), améliorer le climat des affaires pour l'investissement privé. "La croissance est, dans bon nombre de ces pays, due en partie à l'investissement public qui entraîne une hausse constante de l'endettement public. Les pays d'Afrique subsaharienne doivent trouver le juste équilibre entre les besoins de développement et la maîtrise de l'endettement. Ils doivent aussi mettre en œuvre des mesures qui rehaussent la productivité et approfondissent l'intégration commerciale, notamment dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)", préconise Cemile Sancak.

Accroissement de la dette publique des pays d'Afrique subsaharienne

Pour elle, il est important, pour

les pays en Afrique subsaharienne, d'augmenter les recettes aux besoins d'investissement et sociaux. "Cette augmentation peut être réalisée par l'amélioration du recouvrement des recettes, mais aussi il y a des taxes. Et la politique fiscale peut jouer un rôle. Sur ce, il est important de diminuer les dépenses fiscales qui sont d'environ 6 à 7 % du Pib pour le Sénégal", recommande-t-elle.

"Le Sénégal a un risque faible"

La composition de la dette publique des Etats de l'Afrique subsaharienne s'est "complexifiée" dans plusieurs cas. D'après toujours le rapport du Fmi, elle a connu un accroissement de "366 milliards de dollars entre 2010 et 2017", soit plus de 213 713 milliards de francs Cfa. Ce qui est, selon la même source, "imputable", pour deux tiers environ, à des emprunts sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Ce qui implique donc un risque de changement de prix, pour 43 % de cette dette constituée d'emprunts en devises sensibles aux variations des taux de change et pour 13 % constitués d'emprunts bilatéraux.

"L'accès à d'autres sources de financement a, certes, aussi été utile dans certains cas : par exemple, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, la Nigeria et le Sénégal ont profité de conditions de financement favorables à l'échelon mondial pour améliorer la structure des échéances de leur dette, en remplaçant leur dette à court terme par une dette à plus long terme, ce qui leur a permis de réduire le risque

de refinancement", explique le document.

En réalité, le chef de Division des études régionales au département Afrique du Fmi souligne que l'endettement est un des défis auxquels les pays de la sous-région doivent faire face. "Il y a 7 pays qui, en ce moment, sont en situation de surendettement et 9 qui sont à haut risque de surendettement. Le Sénégal a un risque faible. Mais, par rapport aux vulnérabilités liées à la dette, il est important que les gouvernements de la sous-région les réduisent", déclare Papa Ndiaye.

En effet, le service de la dette est passé de 5 % du produit intérieur brut (Pib) des pays de l'espace régional, en 2010, à plus de 10 % en 2017. Or, selon M. Ndiaye, ces 5 % du Pib auraient pu servir aux dépenses sociales et de développement dont ces pays ont besoin.

"Il est important d'y veiller pour dégager les dépenses fiscales qu'il faut pour répondre aux besoins de développement des pays d'Afrique. Mais aussi pour assurer la stabilité macroéconomique. Cette dernière est très nécessaire pour que les pays de la sous-région créent des conditions idoines à une croissance économique élevée et inclusive", préconise-t-il.

Plus 10 047 milliards de F Cfa d'émissions d'obligations souveraines internationales en 2018

Il convient de noter que le rebasage du Pib opéré récemment a contribué à faire baisser le ratio d'endettement de façon "non négligeable" en Gambie et "plus faiblement" ailleurs. Cet effet étant en partie compensé, d'après le Fmi, par la "défaillance" d'une banque commerciale au Ghana et d'un élargissement du périmètre de la dette à l'ensemble du secteur public au Sénégal. En plus, l'institution de Bretton Woods renseigne que les marchés mondiaux des actifs sont aussi devenus plus volatiles. Tandis qu'on observait un durcissement des conditions financières au niveau mondial, au second semestre 2018.

Sur ce, l'appétit des investisseurs étrangers pour les titres de la région ne s'est toutefois pas démenti. Car les émissions d'obligations souveraines internationales par les pays préémergents d'Afrique subsaharienne ont atteint 17,2 milliards de dollars en 2018, soit plus 10 047 milliards de francs Cfa, et dépassé ainsi les totaux annuels enregistrés dans le passé. Le Nigeria et l'Angola ont contribué à plus de la moitié des émissions réalisées, avec des émissions d'euro-obligations d'une valeur d'environ 5,4 et 3,5 milliards de dollars respectivement. Le reste des émissions effectuées se répartissant à peu près également entre quatre autres pays que sont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya et le Sénégal.

"Ces enjeux montrent bien que la politique budgétaire doit veiller particulièrement à éviter une accumulation insoutenable de la dette et à renforcer les pratiques de sa gestion. Malgré l'accroissement des ratios d'endettement, les besoins d'investissement restent importants dans les infrastructures, l'éducation et la santé, notamment", souligne le Fmi.

Les points de désaccord pour la mise en œuvre de la Zlecaf

Dans un contexte de mise en œuvre de la Zlecaf, l'économiste principal du département Afrique du Fmi affirme que compléter la libéralisation des échanges par des réformes structurelles augmenterait considérablement l'impact de cette initiative. "Les effets distributionnels, l'inégalité pourrait augmenter, mais dans les économies où le secteur agricole est relativement grand. L'effet de revenu est moins important dans les économies où le secteur informel est important. La Zlecaf entraînera également des pertes de revenus limitées, à quelques exceptions près. Les réductions tarifaires peuvent jouer un rôle important dans la promotion du commerce interrégional, si elles sont appliquées à une grande partie du commerce", indique Réda Chérif. D'après lui, les avantages seraient plus importants, s'ils étaient complétés par les politiques visant à réduire les goulots d'étranglement non tarifaires. Mais l'économiste estime que les politiques doivent prendre en compte les coûts d'ajustement de l'intégration commerciale.

Toutefois, le chef de la Division des politiques commerciales sectorielles de la Direction du Commerce extérieur signale qu'il y a quelques désaccords entre les Etats dans ce processus. "Pour la durée de libéralisation, elle est de 5 ans pour les pays en développement et de 13 ans pour les pays les moyens avancés. C'est un problème qui se pose, mais qui n'est pas encore réglé. La question des règles d'origine reste essentielle. Nous sommes en train de négocier pour des règles spécifiques, à savoir celles hybrides. Mais il reste quelques points de désaccord sur ce point. C'est pareil aussi pour les services", fait savoir Fallou Mbow Fall.

En fait, en février 2019, les chefs d'Etat africains ont établi une feuille de route pour finaliser ces questions en suspens. Elles portent généralement sur le commerce des marchandises et celui des services. Dans une zone de libre-échange, chaque pays doit dégager des listes d'engagement pour dire comment il va libéraliser ces importations en provenance d'autres pays. M. Fall informe qu'au niveau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), ils ont décidé d'adopter une liste régionale au même rythme de libéralisation.

Dans le protocole sur le commerce des marchandises, il y a une partie sur les barrières douanières. Et les Etats, dans les négociations, envisagent d'avoir un mécanisme d'élimination de ces barrières. "Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont également prévu de lancer la phase opérationnelle de la Zlecaf, en juillet 2019, lors d'un sommet extraordinaire. Ce lancement nécessite un certain nombre de préalables pour la résolution de certaines questions", ajoute-t-il. Il convient de souligner que, pour le Secrétariat de la Zlecaf, des pays sont candidats pour l'arbitrer. Ils sont au nombre de 6 dont le Sénégal. ■

SECRETARIAT DE LA ZLECA

Le Sénégal candidat pour abriter le siège

Le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale (Zleca) pourrait revenir au Sénégal, si l'on en croit le directeur adjoint du Commerce extérieur, Fallou Mbow Fall, qui faisait une communication sur la question, mardi, lors de la présentation du rapport du Fmi sur les Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne.

En marge de la présentation du rapport du Fonds monétaire international (Fmi) sur les Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, coprésidée par le ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, et la représentante-résidente du Fmi au Sénégal, Cemile Sancak, le directeur adjoint du Commerce extérieur, Fallou Mbow Fall, a fait l'état des lieux des ratifications de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale (Zleca) ainsi que le cadre institutionnel. Il a confié qu'un certain nombre d'Etats, dont le Sénégal, sont en compétition pour gérer le secrétariat et s'est dit optimiste sur le choix de notre pays. « Nous espérons bien que le Sénégal abritera le secrétariat qui est le cadre institutionnel chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange », a soutenu M. Fall tout en mettant en exergue les avantages qu'offre cet accord à notre pays qui, selon lui, a des intérêts offensifs et défensifs dans cette initiative.

Il a également indiqué que le continent africain est la première destination des ventes extérieures du Sénégal. En outre, si l'on prend la période 2010-2017, avec en moyenne 42 % des ventes à l'étranger (Afrique), la zone Cedeao a capté les 80 % de ces échanges commerciaux.

Vers une libéralisation de 90 % du commerce

Abordant les points qui font l'objet de consensus sur cet accord, le directeur adjoint du Commerce extérieur a souligné que les modalités de négociation sur les marchandises ont été adoptées. En effet, 90 % du commerce seront libéralisés pour les 10 premières années de mise en œuvre de la Zleca. Mais, à terme, c'est-à-dire 13 ans après l'entrée en vigueur, au moins 97 % du commerce feront l'objet de libéralisation. Ainsi, seuls 3 % des produits correspondant aux lignes tarifaires ne seront pas exemptés de lignes tarifaires pendant une certaine durée. Fallou Mbow Fall a aussi précisé



que cet accord ne porte pas uniquement sur le commerce des marchandises, comme le mentionne le rapport du Fmi. D'après ce dernier, il est également question du commerce des services qui n'a pas été pris en compte dans le document du Fonds sur la partie consacrée à la Zleca. Ce faisant, il a suggéré aux experts du Fmi de considérer cette nouvelle donne dans les prochains rapports. Les services, a-t-il noté, représentent également un potentiel énorme dans le continent. Le Sénégal, un pionnier en ce domaine, en est une illustration. Citant des données de l'Ansd, M. Fall a relevé que ce secteur (services) contribue à 60 % à la formation

du Pib. Sur le commerce des services, il y a cinq secteurs qui seront couverts par la première vague de libéralisation dans le cadre de la Zleca, à savoir les services fournis aux entreprises, les télécommunications, les services financiers, du tourisme et voyage et de transport.

Contenir les éventuels différends

La résolution de probables litiges qui pourraient apparaître dans les échanges commerciaux n'a pas été laissée en rade. En effet, l'Accord sur la Zleca comporte trois protocoles : le premier est relatif au commerce des marchandises, le second aux services et le troisième aborde le règlement des différends. S'agissant de ce dernier point, lorsque des contentieux surviendront dans les échanges entre pays, des dispositifs déjà prévus

leur permettront de pouvoir les résoudre en se basant sur les textes en vigueur. A côté de cet accord, il y a neuf annexes, dont l'une porte sur les goulots d'étranglement, tels que les barrières non tarifaires. Un modèle de libéralisation a été aussi adopté. Il s'agit des réductions tarifaires (droits de douane) qui se feront annuellement jusqu'à leur élimination. Par exemple, lorsqu'un droit de douane est de 10 %, chaque année, on réduit deux points de pourcentage jusqu'à la cinquième année où l'on obtiendra 0 % de droit de douane. Le directeur adjoint du Commerce extérieur a précisé que la libéralisation porte également sur les prélèvements communautaires qui peuvent avoir un impact sur le fonctionnement des institutions régionales (Cedeao ou Uemoa).

Abdou DIAW

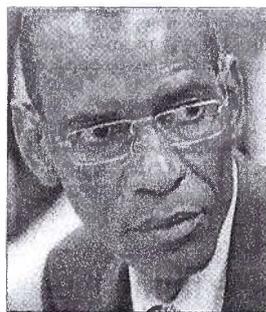
ABDOULAYE DAOUDA DIALLO, MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

«Nous souscrivons à l'idée de concrétiser l'Accord sur la Zleca»

Réagissant aux recommandations du Fmi d'accélérer la mise en œuvre de l'accord sur la Zleca, le ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, a rappelé que le Sénégal souscrit à cette idée de la concrétiser en vue de stimuler les échanges commerciaux intra-africains et de favoriser l'atteinte de l'objectif d'intégration économique. En effet, le rapport du Fonds sur les Perspectives économiques régionales a souligné l'urgence de matérialiser la Zone

de libre-échange continentale, laquelle passe, rappelle le ministre, par la suppression des barrières juridiques, l'amélioration des voies de communication et le renforcement de la compétitivité et de la productivité des économies. Tenant compte de cet impératif, le gouvernement du Sénégal a consenti, ces dernières années, d'importants investissements pour développer les corridors routiers afin de renforcer les échanges avec les pays voisins.

A. DIAW



La phase opérationnelle de la Zleca lancée en juillet 2019

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont prévu de lancer la phase opérationnelle de la Zleca en juillet 2019, notamment lors d'un sommet extraordinaire, a annoncé Fallou Mbow Fall. Cette étape devrait marquer un tournant décisif dans la mise en œuvre de l'accord. Toutefois, il convient de préciser que l'accord sur la Zleca entrera en vigueur 30 jours après le dépôt du 22^{ème} instrument de ratification. En termes claires, actuellement, c'est 22 pays qui ont ratifié l'accord. Mais, parmi eux, trois n'ont pas encore déposé leur instrument de ratification auprès du président de la Commission de l'Union africaine.

A. DIAW

Possibilité d'augmenter de 16 milliards de dollars le commerce régional

Papa Ndiaye, chef de Division des études régionales départementales du Fmi, et Reda Cherif, économiste principal dans ledit département, ont indiqué que la Zleca pourrait considérablement stimuler les échanges commerciaux intra-régionaux en Afrique, à condition d'actionner, à la fois, les leviers tarifaires et non tarifaires. Il faudrait, selon eux, une baisse globale des droits de douane pour obtenir des effets notables sur les flux commerciaux dans la région. A terme, l'élimination des droits sur 90 % des flux existants — qui constitue l'objectif le plus ambitieux visé

par la Zleca — entraînerait une augmentation d'environ 16 % du commerce régional (16 milliards de dollars). Ces réductions devraient être complétées par des politiques ciblant les obstacles non tarifaires.

Dans ce domaine, relèvent les deux économistes du Fmi, des progrès, mêmes modestes, sont susceptibles de produire des effets appréciables. Améliorer la logistique du commerce — les services douaniers, par exemple — et remédier à la médiocrité de l'infrastructure pourraient, d'après le Fonds, être jusqu'à quatre fois plus efficace qu'une

baisse des droits de douane pour stimuler les échanges. Par ailleurs, la diminution des obstacles non tarifaires accentuerait l'effet stimulant des baisses de droits de douane sur le commerce, surtout dans les pays enclavés et à faible revenu. Il serait donc souhaitable, recommandent les experts du Fmi, que l'effort d'approfondissement de l'intégration commerciale en Afrique consiste au premier chef à lever une partie des obstacles non tarifaires, en particulier la médiocrité de la logistique commerciale et des infrastructures.

A. DIAW

IMPACTS DE L'APPLICATION DE LA ZLECA

Le Fmi juge «faibles» les pertes de recettes budgétaires

L'une des craintes concernant la Zleca, c'est les réductions tarifaires devant probablement entraîner des pertes de recettes et créer des tensions budgétaires. Le Fmi, dans son rapport sur les Perspectives économiques régionales, relativise. L'institution financière note que l'examen des données relatives aux ressources budgétaires et aux échanges commerciaux des pays africains indique qu'en moyenne, les pertes de recettes budgétaires dues à la Zleca devraient être limitées.

En Afrique, les recettes douanières sont, dans l'ensemble,

assez faibles et seul un petit pourcentage de ces recettes dépend du commerce régional. Au cours de la période 2010-2015, les recettes douanières s'élevaient à environ 2,5 % du Pib en moyenne (16 % du total des recettes fiscales). Compte tenu des droits de douane existants et des liens commerciaux régionaux, les pertes de recettes dans certains pays, selon le Fonds, pourraient être importantes, de plus de 1 % à 2 % du Pib (notamment en République démocratique du Congo, Sierra Leone et Zimbabwe).

A. DIAW

CREATION DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE

Le FMI invite à la réduction des droits de douane et à la suppression des obstacles non tarifaires

La concrétisation de la Zone de libre-échange continentale Africaine (Zlecaf) serait d'un apport considérable à la croissance économique en Afrique subsaharienne. Mais pour ce faire, il urge d'abaisser les droits de douane et surtout supprimer les obstacles non tarifaires pour favoriser l'intégration commerciale régionale, améliorer la logistique du commerce et poursuivre les réformes nécessaires entre autres pesants. C'est ce qu'a dit mardi 30 avril, Papa Ndiaye, chef de division département Afrique du Fonds monétaire international (Fmi).

A peine ratifié par 19 pays contre 22 nécessaires pour la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le Fonds monétaire international (Fmi) y voit une belle opportunité d'affaires pour la croissance économique de l'Afrique subsaharienne. Dans son rapport d'avril 2019 sur les perspectives économiques régionales, rendu public mardi 30 avril, le Fmi soutient mordicus que la zone de libre-échange en Afrique amplifiera le potentiel de transformation économique de la région. «Cela aura pour double effets de stimuler le commerce inter-régional et d'attirer plus d'investissements directs étrangers (Ide) et de faciliter la création de chaînes d'approvisionnement régionales, qui ont été des moteurs importants de la transformation économique dans d'autres régions». Selon l'étude semestrielle, le développement des flux commerciaux internationaux et régionaux a joué un rôle non négligeable dans l'accélération de la croissance en Afrique ces dernières années (Fmi), 2015; Fmi, 2018 c). La Zlecaf de 2018 constitue un nouveau tournant sur la voie d'une intégration régionale approfondie et d'une croissance plus rapide et plus durable». Néanmoins, les divers résultats obtenus dans les Communautés économiques régionales africaines (Cer) semblent indiquer que l'intégration régionale est un processus complexe mettant en jeu plusieurs facteurs non tarifaires. D'ailleurs, d'après les estimations, les pays africains commerceraient moins entre eux qu'avec d'autres régions. En clair, outre leur taille et leur degré de développement, les économies africaines présentent des particularités en raison desquelles le niveau de l'activité commerciale est plus faible que dans d'autres régions.

LE SENEGAL, UN EXEMPLE A SUIVRE

Le constat est décevant, mais les facteurs structurels propres aux économies africaines ainsi que des facteurs liés aux politiques conduites expliquent largement cette réalité inconvenante. A cette problématique, Fallou Mbow Fall, directeur adjoint du commerce extérieur (Dce) et non moins négociateur principal de la Zlecaf, dira: «Nos échanges commerciaux en Afrique s'évaluent à 42%. Et au niveau de la Cedeao, ils s'apprécient à 80%. Ce qui fait inéluctablement du Sénégal, un exemple à suivre». A noter que depuis le lancement en janvier 2012, le projet de zone de libre-échange continentale africain (Zlecaf) s'est réellement accéléré en 2015 avec trois Forums de négociation qui ont conduit à la matérialisation de ce grand

projet. Le 21 mars 2018, lors du sommet de Kigali 44 pays avaient signé. Et à ce jour sur les 22 signataires devant permettre la mise en place dudit projet seuls 19 pays ont ratifiés ledit accord.

LE COMMERCE DES SERVICES REPRESENTE 60% DU PIB

Jetant un regard furtif sur ledit rapport, M. Fall a fait remarquer à Papa Ndiaye chef de division département Afrique qu'il intéressant dans les prochains rapports de prendre en compte le commerce des services qui représentent 60% du commerce extérieur, non sans magnifier l'étude qui s'avère concluante dans l'élaboration des politiques publiques des Etats.

UNE CROISSANCE ECONOMIQUE PROJETEE A 3,5% EN 2019

Selon les projections, «la reprise économique devrait se poursuivre en Afrique subsaharienne et le taux de croissance passer de 3% en 2018 à 3,5% en 2019, avec toutefois des performances économiques toujours divergentes», indique ledit rapport présenté par Papa Ndiaye, chef de la division des études régionales au Département Afrique du Fmi en présence du ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo. Toutefois, selon l'étude, la croissance va se stabiliser à un peu moins de 4% ou tout au plus 5%, si l'on exclut les deux plus grandes économies de la région, à savoir l'Afrique du Sud et le Nigéria.

A suivre M. Ndiaye, «ces chiffres globaux



occultent les disparités considérables en matières de prospections de croissance deux groupes de pays». Toujours selon le rapport: «Environ la moitié des pays de la région, essentiellement des pays pauvres en ressources naturelles, devraient connaître une croissance d'au moins 5%, ainsi qu'une hausse de leur revenu par habitant plus rapide que la moyenne mondiale à moyen terme».

UNE CROISSANCE FAIBLE A COURT TERME, ANNONCEE

En revanche, fait remarquer l'étude, «la croissance devrait rester anémique à court terme dans les 24 autres pays qui sont davantage tributaires des ressources naturelles, parmi lesquels l'Afrique du Sud et le Nigéria».

Dans un environnement économique et géopolitique complexe et moins favorables, «les pays à croissance économique rapide doivent faire passer les rênes de la croissance du secteur public au secteur privé parce que la forte croissance observée dans beaucoup de ces pays a été en partie stimulée par une hausse des niveaux d'investissement public qui a provoqué un alourdissement continu de la dette publique», indique le rapport. Et dans les pays plus riches en ressources naturelles mais à moins forte croissance, «il

est urgent de procéder aux ajustements budgétaires et extérieurs requis face à la baisse des prix des produits de base, d'introduire les réformes nécessaires pour favoriser la diversification économique et remédier rapidement aux incertitudes entourant l'action publique qui freinent la croissance, surtout en Afrique Subsaharienne» suggère l'étude.

UN ENVIRONNEMENT EXTERIEUR COMPLEXE

L'expansion économique mondiale a fléchi sur fond de montée des tensions commerciales, d'instabilité des conditions financières et de baisse des cours produits de base. La croissance est estimée à 3,6% en 2018, soit 0,1 point de moins que le chiffre projeté dans l'édition d'octobre dernier des perspectives de l'économie mondiale. Et elle devrait tomber à 3,3% en 2019 avant de remonter à 3,6% en 2020. Avec un environnement extérieur moins porteur, la croissance moyenne en Afrique subsaharienne (pondérée par le Pib en parité de pouvoir d'achat) devrait passer de 3,0% en 2018 à 3,5% en 2019 et 3,7% en 2020, soit environ ¼ de point de moins que prévu dans l'édition d'octobre 2018 des Perspectives de l'économie mondiale (Pem).

JEAN PIERRE MALOU

ABDOULAYE DAOUA DIALLO, MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET «Le Sénégal a consenti d'importants investissements sur les corridors routiers dans le but de renforcer les échanges sous-régionaux»

Venu présider la cérémonie de présentation du rapport d'avril 2019 sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne du Fonds monétaire international (Fmi), le tout nouveau ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, a magnifié la qualité du rapport, qui sans doute est un outil d'aide à la décision politique pour une économie soutenue et durable. Pour sa part, il a affirmé que les différentes recommandations formulées par l'institution de Breton Wood feront l'objet d'une attention toute particulière pour faire face aux

risques qu'encourt la région subsaharienne, tels que relevés dans le rapport. Le ministre de rappeler pour rassurer la représentante résidente Cémile Sancar que le Sénégal s'est souscrit à l'idée prônée par les inspecteurs du Fmi conformément aux orientations stratégiques de l'Union africaine sur la Zlecaf.

Le chef du département des Finances d'ajouter: «Le Sénégal a consenti d'importants investissements sur les corridors routiers dans le but de renforcer les échanges sous-régionaux».

PAPA NDIAYE, CHEF DE DIVISION AU DEPARTEMENT AFRIQUE DU FMI SUR LA DETTE**«Il faut, pour nos gouvernants, contenir les vulnérabilités liées à l'endettement»**

Lors de la présentation du rapport d'avril 2019 sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Papa Ndiaye, chef de division au département Afrique du Fonds monétaire international (Fmi) a estimé qu'il est important pour les gouvernements de la sous-région de réduire les vulnérabilités qui sont manifestes au service de la dette.

Selon ce fonctionnaire international, «le taux de service de la dette est passé de 5% du Produit intérieur brut (Pib) en 2010 à plus de 10% en 2017. Donc, il faut les contenir en

vue de dégager un espace fiscal répondant aux besoins de développement de nos pays. Cet écart pourrait contribuer à satisfaire des dépenses sociales». Il a parallèlement rappelé la place et le rôle que le privé national doit jouer pour porter la croissance économique durable. A le suivre: «Les pays de la sous-région devraient alors contenir ces vulnérabilités et inviter les investisseurs locaux en même temps que tous les autres pays à créer les conditions nécessaires pour un développement soutenu et durable».

RAPPORT DU FMI SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DES PAYS SUBSAHARIENS

Des notes encourageantes pour le Sénégal



Le Fonds Monétaire International, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques publié ce mardi, a servi de bons points au Sénégal classé dans la catégorie des pays à faible risque de surendettement. Les prévisions économiques donnent au Sénégal un taux de 7.5% en 2020. Ce rapport signale que la situation est marquée par la poursuite de la reprise économique avec une croissance qui est passée de 3 à 3.5%.

Dans le rapport sur les perspectives économiques des pays de la zone subsaharienne publié mardi dernier, le Fonds Monétaire International a insisté sur l'endettement, qui selon lui, est un des défis à relever par les pays de la sous-région. Dans sa présentation, le chef de la Division Perspective du département Afrique au sein du FMI Papa

Ndiaye a estimé qu'il y a sept pays qui sont en surendettement et neuf autres à haut risque de surendettement. Il a soutenu que le Sénégal a un risque faible de surendettement, comme n'ont cessé de le rappeler les autorités en charge de l'économie au courant du premier mandat de Macky Sall. « Il est impératif que les gouvernements de la sous-région travaillent de sorte à réduire la vulnérabilité de la dette, parce que nous avons une hausse très importante du service de la dette qui est passé de 5% en 2010 à plus de 10% en 2017 », indique M. Ndiaye.

Dans son intervention, la représentante résidente du FMI au Sénégal, Cémile Sancak, a jugé important pour les pays situés au Sud du Sahara d'augmenter les recettes afin de répondre aux besoins d'investissements sociaux. Elle explique qu'une hausse des recettes peut se faire à travers

l'amélioration de la méthode de recouvrement des recettes. « La politique fiscale peut aussi jouer un grand rôle en diminuant les dépenses fiscales qui sont entre 6 et 7% du PIB pour le Sénégal », explique la représentante résidente du FMI au Sénégal. Ce taux obtenu par le Sénégal fait dire au nouveau ministre des Finances et du budget, Abdoulaye Daouda Diallo, qu'avec cette performance économique, le Sénégal fait partie du peloton de tête en Afrique en termes de taux de croissance. Dans ce rapport, le FMI a attiré l'attention sur les éléments qui peuvent freiner l'activité économique de la région, dont l'essoufflement de l'économie mondiale et les tensions commerciales fortes. Des recommandations aussi ont été formulées par l'institution monétaire internationale qui, selon l'ancien ministre de l'Intérieur, sont pertinentes pour accroître la résilience des économies des pays de l'Afrique et générer des croissances durables. « Les recommandations du FMI recourent parfaitement avec les orientations du président de la République, Macky Sall. En matière de gestion des finances publiques, des efforts considérables ont été consentis ces dernières années pour diminuer de manière progressive le contenu du déficit public afin d'améliorer la gestion de la dette de l'Etat et surtout renforcer la qualité des investissements publics », a dit Abdoulaye Daouda Diallo. De l'avis de Papa Ndiaye, l'un des principaux enseignements de la situation économique de la sous-région reste la poursuite de la reprise économique. Ce qui se

traduit par une anticipation au niveau du taux de croissance pour la région qui passe de 3% en 2018 à 3.5% en 2019. « Cette croissance devrait se poursuivre en 2020 pour atteindre 3.7%, avant de se stabiliser en deçà de 4% à l'horizon 2022-2023 », a dit le présentateur du rapport, Papa Ndiaye.

Laisser les rênes de la croissance au secteur privé
Cependant, M. Ndiaye a soutenu que cette croissance masque des divergences énormes entre les pays riches en ressources naturelles comme le Nigéria, l'Afrique du Sud et l'Angola qui vont se retrouver avec une croissance beaucoup plus faible qui sera de moins de 5%. De leur côté, les pays pauvres en ressources naturelles comme le Sénégal vont avoir une croissance de plus de 5%. Pour les dernières prévisions concernant le Sénégal, indique Papa Ndiaye, la croissance qui est de moins de 7% sera de plus de 7.5% en 2020. Il explique que cette différence de croissance entre les pays africains reflète les défis auxquels les pays de la région doivent faire face. « Pour les pays riches en ressources naturelles, ils sont toujours confrontés à l'ajustement des termes de l'échange. Il va falloir réduire les recettes budgétaires et mettre en place des mesures pour accélérer la diversification et augmenter la production dans ces pays pour pouvoir espérer une croissance en hausse », a dit le chef de la Division Perspectives pour le département Afrique au sein du FMI. Le sénégalais n'a pas manqué de dire que pour les pays

pauvres en ressources naturelles, comme le Sénégal qui a bénéficié d'une croissance très forte, il faudra laisser les rênes de la croissance au secteur privé ; car la croissance est venue sur le dos d'une augmentation de la dette, parce que supportée par l'investissement. Pour cela, il faut mettre en place des mesures pour faciliter l'accès au crédit pour les PME, améliorer le climat des affaires pour favoriser l'investissement privé. En guise de conclusion, Papa Ndiaye soutient que la période actuelle est marquée par une haute incertitude et que la croissance globale s'essouffle à cause des tensions commerciales notées entre les pays avancés. « Les gouvernements doivent s'attendre également dans les années à venir à beaucoup de risques liés au climat, comme le passage du cyclone Hudai au Mozambique, avec des pertes humaines et des destructions infrastructurelles. La sous-région est très exposée à ces chocs. Il y a également les problèmes d'insécurité en particulier dans la région du Sahel », alerte Papa Ndiaye qui renseigne qu'un des chapitres analytiques du rapport a été dédié à l'impact macroéconomique des conflits. Cette partie du document du FMI montre, d'après M. Ndiaye, l'impact significatif que peuvent avoir les situations d'instabilité sur la croissance en termes de persistance. « Ce sont des conflits qui ont des effets durables sur la croissance des pays limitrophes, mais aussi sur la cohésion sociale », dit-il.

Amadou THIAM
L'AS - May 2nd 2019